

**Avis n°2013/06-01
relatif
à l'habilitation de l'Université de Marne la Vallée
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé**

Objet :

Dossier A : renouvellement de l'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé dans le cadre du renouvellement périodique des habilitations.
--

- Vu la demande présentée par l'Université de Marne la Vallée dans le cadre du renouvellement du calendrier périodique des habilitations,
- Vu le rapport établi par Jean-Léon HOUZELOT (rapporteur principal), Hervé COPPIER et Noël BOUFFARD (membres de la CTI), Tom LUBRECHT, Luc ADOLPHE et Sylvie CHEVALET (experts) et présenté lors de la séance plénière du 12 juin 2013,

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

L'université de Marne-la-Vallée, fondée en 1991 a adopté le nom de marque Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMLV) à la naissance du PRES Paris-Est, dont elle membre fondateur avec l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC), le Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC), l'École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique de Paris (ESIEE Paris) et l'Université Paris 12 Créteil Val de Marne. Elle est passée aux responsabilités et compétences élargies (RCE) au 1er janvier 2009. Son siège social est implanté à Champs-sur-Marne, sur la cité Descartes et elle compte également trois autres sites en Seine-et-Marne (77), à Coulommiers, Meaux et Serris. Cette université pluridisciplinaire hors santé est structurée en 12 composantes dont une UFR dédiée aux formations d'ingénieur (UFR ESIPÉ-MLV « École supérieure d'ingénieurs Paris-Est Marne-la-Vallée », nom d'usage adopté en juin 2011). 25% des étudiants de l'Université ont le statut d'apprenti.

L'UFR dite « ESIPÉ-MLV » de l'université de Marne-la-Vallée met en place une formation d'ingénieur en trois ans, dans sept spécialités dont six par apprentissage avec le CFA Ingénieurs 2000 : « génie civil », « informatique et réseaux », « maintenance et fiabilité des processus industriels », « mécanique », « électronique et informatique », « informatique et géomatique » par apprentissage ; « image, multimédia, audiovisuel et communication » (IMAC) en formation initiale sous statut d'étudiant.

Elle recrute ses élèves au niveau bac+2 sur étude de dossier et test de positionnement en mathématiques, français et anglais.

Cette formation compte pour l'année scolaire 2012-2013, 539 élèves ingénieurs dont 411 sous statut d'apprenti.

Le flux de diplômés est en moyenne de 140 et la proportion de femmes est de 9% parmi les apprentis alors qu'elle est de 21% en génie civil et de 46% dans la spécialité IMAC.

L'université a choisi d'affecter systématiquement tous ses enseignants chercheurs à un laboratoire ; aucun n'est spécifiquement fléché vers l'UFR ESIPÉ-MLV, ce qui rend difficile d'établir des statistiques. Toutefois, à partir de la participation de 44 enseignants chercheurs issus de l'université, on peut évaluer l'équipe pédagogique à 15,2 ETP. 15% des

enseignements étant réalisés par des vacataires industriels. L'équipe administrative et technique se compose de 11 personnels à temps complet.

Formation

L'Université de Marne la Vallée délivre deux types de formations :

au titre de la formation initiale sous statut d'étudiant : une seule spécialité :

- Image, Multimédia, Audiovisuel et Communication "IMAC"

au titre de la formation initiale sous statut d'apprenti les six spécialités :

- Électronique et informatique (Électronique & Informatique-Objets Communicants "EIOC"),
- Génie civil (Génie Civil-Conception & Contrôle dans la Construction "GC3C"),
- Informatique et Géomatique ("IG"),
- Informatique et Réseaux ("IR"),
- Maintenance et Fiabilité des Processus Industriels ("MFPI"),
- Mécanique (Mécanique-Conception & Production Mécanique & Sciences & Génie des Matériaux "GM")

Évolution de l'école

L'ESIPE-MLV, École d'Ingénieurs de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée, nouvelle dénomination qui date de juin 2011 permet de mieux identifier la formation, notamment par rapport au CFA Ingénieurs "2000".

Lors des évaluations précédentes la CTI avait formulé les recommandations suivantes :

À compter de la rentrée scolaire de 2007, pour la spécialité IMAC, habilitée pour une durée 3 ans avec les recommandations suivantes :

- Étudier comment rendre la formation plus autonome et mieux identifiable, dans le cadre de la réorganisation des formations d'ingénieur de l'Université
- Renforcer les enseignements en sciences de l'ingénieur
- Renforcer les liens avec les autres formations d'ingénieur de l'université
- Bâtir un véritable dispositif à l'international
- Revoir le système de transfert de crédits (ECTS), de manière à intégrer dans les 180 crédits de la formation l'ensemble des éléments, y compris les stages
- Établir un référentiel de compétences et la fiche pour le Répertoire National de Certification Professionnel, avant d'engager la mise en place de la validation des acquis de l'expérience
- Mettre la maquette du diplôme en conformité avec la réglementation et établir le supplément au diplôme
- Harmoniser la durée des stages

À compter de la rentrée 2007, à la suite de difficultés de fonctionnement rencontrées au niveau du CFA , l'avis de la CTI a conduit à habilité pour une durée restreinte d'un an les spécialités Informatique et Réseaux, Mécanique et Maintenance Fiabilité des Processus Industriels, avec les recommandations suivantes :

- Développer l'international
- Rester prudent sur les recrutements en mécanique et sur les débouchés en maintenance fiabilité des processus industriels.

À compter de la rentrée 2008, après examen des demandes de renouvellement la CTI donne un avis favorable à la réhabilitation pour 5 ans les 3 spécialités évoquées ci-dessus avec les recommandations :

- Rester vigilant sur les recrutements
- Développer l'international
- Poursuivre l'approfondissement des compétences

Par ailleurs, la CTI a examiné une demande d'ouverture d'une formation par apprentissage relative au génie civil et a décidé de donner un avis favorable pour une durée de 5 ans avec les recommandations suivantes :

- Veiller à la qualité du recrutement
- Mettre en place un suivi des diplômés
- Conforter l'articulation métiers/structures
- Ouvrir la formation à l'international
- Identifier les champs de compétences et leurs modes de validation
- Rester vigilant sur les missions dévolues au CFA et à la structure de partenariat.

Enfin, à compter de la rentrée 2009, la CTI a donné un avis favorable à l'ouverture de 2 nouvelles spécialités pour une durée de 4 ans en «électronique et informatique» et en «informatique et géomatique», en formation initiale sous statut d'apprenti.

Synthèse de l'évaluation

Les réponses faites par l'ESIFE sur l'ensemble des recommandations préconisées à l'issue des précédentes évaluations sont rassemblées ci-dessous :

Recommandations (2009) faites lors du renouvellement de l'habilitation des formations en apprentissage	État de réalisation en novembre 2012
Créer une véritable école interne à l'université de Marne la Vallée,	Avec un nouveau nom et l'intégration de toutes les formations d'ingénieurs de l'Université, l'ESIFE-MLV affiche sa spécificité d'école d'ingénieurs tout en restant une UFR de droit commun de l'université. Cependant, aucun enseignant-chercheur n'est affecté à la formation. Il s'agit d'un choix stratégique de la présidence cohérent avec la gestion des personnels enseignants et enseignants-chercheurs non affectés aux composantes mais sur les laboratoires de recherches. Pour une université de taille encore modeste, ce choix permet une souplesse de fonctionnement à l'échelle de l'établissement.
Éviter les confusions de communication entre le nom de l'école et les structures externes associatives ou de CFA,	Depuis juin 2011, l'ex-UFR "Ingénieurs 2000" a changé de nom et est devenu l'ESIFE-MLV. Ce changement de nom permet d'éviter toutes confusions entre l'école et le CFA et d'améliorer la visibilité auprès des entreprises, futurs apprentis et apprentis. Ce changement de nom s'est accompagné d'un effort important dans la communication avec la création d'un site Internet et d'un réseau social sur Facebook.
Améliorer l'identification des personnels affectés aux formations,	par filière, on relève le nombre d'enseignants-chercheurs qui assurent plus du 1/3 de leur service à L'ESIFE, on obtient un taux d'encadrement entre

	12 et 15 élèves par enseignant-chercheur.
Introduire une expérience internationale dans la formation,	<p>L'école bénéficie du soutien des services de l'université et du CFA. Durant les séquences académiques, les apprentis sont encouragés à poursuivre une partie de leur formation dans un établissement étranger, notamment en 3ème année où la séquence académique de 6 mois rend plus aisés les échanges d'étudiants. Les apprentis bénéficient du Service du Développement International Enseignement de l'université pour les accompagner dans leur démarche.</p> <p>Concrètement, pour l'année scolaire 2011-12, 4 apprentis sont partis à l'étranger durant une séquence (ou une partie d'une séquence) académique. Pour l'année scolaire 2012-13, 11 apprentis sont acceptés dans des universités étrangères pour y suivre tout ou partie de leur dernière période académique.</p> <p>L'école organise chaque année un séjour linguistique, durant ce séjour, ils sont logés chez l'habitant. Ils suivent des cours d'anglais et/ou de business-management pour la moitié du temps et l'autre moitié du temps est réservée des visites culturelles ou des visites d'entreprises.</p>
Instituer l'approche compétences pour toutes les formations mises en œuvre par l'établissement.	<p>en séquence académique, les modules ont tous été revisités sous l'angle des compétences à atteindre et en séquence professionnelle des grilles de capacité ont été élaborées, de nouveaux outils ont été mis en place.</p> <p>La 1ère promotion ayant suivi la totalité de la nouvelle procédure d'évaluation des séquences professionnelles tout au long des 3 années sera diplômée en septembre 2013.</p>
Reste vigilant sur les missions dévolues au CFA et à la structure du partenariat	<p>Les missions du CFA sont clairement définies. (Association / CFA et cinq opérateurs pédagogiques). L'association est l'organisme gestionnaire du CFA qui n'a pas de personnalité juridique. L'activité opérationnelle du CFA est totalement et exclusivement dédiée à la mise en œuvre du projet de formation d'ingénieurs par l'apprentissage porté par l'Association .</p> <div data-bbox="667 1496 1251 1783" data-label="Diagram"> <pre> graph TD AI[Association Ingénieurs 2000] <--> CFA[CFA Ingénieurs 2000] AI <--> EP[Entreprises partenaires et organismes professionnels] CFA <--> EE[Établissements d'enseignement supérieur] EP <--> EE AI <--> EE </pre> </div> <p>L'Association est la structure de partenariat où se rencontrent des entreprises, des organisations professionnelles et des établissements d'enseignement supérieur pour élaborer puis faire mettre en œuvre le projet de formation d'ingénieur par l'apprentissage sous le label. Le caractère partenarial de l'Association est illustré par la composition du</p>

	<p>Conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le collège des établissements d'enseignement supérieur partenaires : 1 siège par établissement (soit 4 actuellement), • le collège des entreprises : 8 sièges, • le collège des branches professionnelles : 3 sièges, • le collège des institutionnels publics et privés : 2 sièges.
Recommandations (2010) faites lors du renouvellement de l'habilitation de la formation IMAC	État de réalisation en novembre 2012
Poursuivre l'effort d'identification de la formation d'ingénieur au sein de l'université	L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée a intégré la formation IMAC au sein de la composante ESIFE-MLV, ainsi, toutes les formations d'ingénieurs de l'Université sont regroupées.
Amplifier les synergies avec les autres formations d'ingénieur du site ;	Outre le rapprochement avec l'IMAC, l'école a procédé, depuis 2010, à l'ouverture de quelques cours en dernière année à certains élèves ESIEE-Paris. La création de la filière IR-IG en collaboration avec l'ENSG et la réflexion sur la pédagogie de l'apprentissage avec les autres écoles partenaires, constituent des voies de collaborations actives. Enfin, la participation et la collaboration événementielle avec l'ENPC (Cordées de la réussite 2011 et 2012); le montage d'un dossier pour le concours SolarDecathlon avec l'ENPC, et la participation au projet IDEA pilotée par le PRES Paris-Est) ont contribué à créer des synergies.
Consolider la démarche qualité	<p>Mise en place de l'évaluation des enseignements via la plateforme Limesurvey (automatique, sécurisée et anonyme). Les résultats de chaque cours sont diffusés aux enseignants concernés.</p> <p>Évaluation de l'orientation pédagogique de l'IMAC par des partenaires extérieurs lors du Conseil des Études d'Ingénieur (CEI). Il résulte de ces évaluations des décisions votées au CEI.</p> <p>Bilan pédagogique chaque année lors du conseil pédagogique réunissant les enseignants de l'imac.</p>
Finaliser le répertoire de compétences et sa démarche d'actualisation	<p>Le répertoire de compétences générales pour un ingénieur Imac a été élaboré et voté au CEI en 2011. Il s'agit de compétences et d'aptitudes attendues pour un ingénieur IMAC, propres au milieu des médias, de la communication et de l'art.</p> <p>L'élaboration du répertoire de compétences par matière, à l'image de ceux détaillés dans les cahiers des modules des filières par apprentissage est en cours.</p>
Poursuivre le développement à l'international	<p>Mise à profit de la relation entre l'UPEMLV et l'université de Chonbuk en Corée du Sud : Séjour de 3 semaines pour des imac1 depuis 2010 et dernière année à Chonbuk pour quelques étudiants IMAC.</p> <p>Accueil d'étudiants coréens (anglophones) depuis sept 2011, avec la mise en place de cours en anglais.</p> <p>Mise en place d'un nouveau partenariat avec le Japon en 2012 (entre l'Imac et l'Université de Hakodate, très similaire à l'IMAC)</p>

	Poursuite des partenariats avec l'Université de Keio (Japon)
<p> limiter le nombre de crédits ECTS à 30 par semestre pour la partie obligatoire, en incluant les stages</p>	<p>La Direction annonce que chaque semestre compte désormais 30 ECTS en comprenant les stages.</p> <p>Cependant, l'analyse des différents documents reçus sur cette rubrique sont contradictoires, il y a confusion entre les notions de coefficients et les crédits ECTS, le stage du semestre 6 est parfois crédité de 15 ECTS et parfois de 30 ECTS.</p> <p>Il conviendrait de faire un toilettage important pour aboutir à un document unique et cohérent.</p>
<p>Développer l'observatoire des métiers à long terme (suivi des CDD et intermittents)</p>	<p>Aide au développement de l'association des anciens IMAC (archive) et organisation commune d'évènement (remise des diplômes 2012).</p> <p>Mise en place fin 2012 d'une « grande enquête » sur les anciens incluant les IMACS diplômés avant l'intégration de la formation à l'UPEMLV, en sollicitant notamment l'association des anciens IMACS. Le retour d'enquête, 20 réponses d'IMAC diplômés de 1984 à 2007 est faible.</p>
<p>Établir et amplifier les liens avec l'incubateur</p>	<p>Des liens forts avec Silicon Sentier (la Cantine), qui est un créateur de startup web, ont été initiés depuis 2010. Chaque année, sont organisées, avec le master Culture et Métiers du Web, les « journées des métiers du web » visant à réunir les professionnels du web avec les élèves.</p> <p>Depuis 3 ans, cet événement prend de l'ampleur et se déroule maintenant sur 3 jours (1 jour au départ). Les étudiants confrontent leurs réalisations aux critiques des professionnels. Le but de cet événement est d'aider les étudiants à créer une startup à l'issue de leur formation, axée sur la réalisation soumise lors de ces journées, avec l'aide des partenaires industriels présents.</p>
<p>Développer la formation continue y compris la formation continue diplômante</p>	<p>L'IMAC propose depuis 2009 sa formation en Congé Individuel de Formation (CIF) avec des effectifs constants : 2009 : 2 étudiants, 2010 : 2 étudiants, 2011 : 1 étudiant, 2012 : 2 étudiants</p> <p>Depuis 2009, 3 étudiants en CIF ont été diplômés. Les formations en apprentissage ne sont pas habilitées à la FC.</p>

Par ailleurs, la CTI a noté les points suivants :

Intitulés et parchemin des diplômes : l'établissement change de façon anarchique ses intitulés de formation, sans aucun respect par rapport à la règle. Par exemple, la spécialité « électronique et informatique » reçoit l'appellation « électronique et informatique – objets communications ». Cette même démarche persiste sur la fiche RNCP. Sur les parchemins des diplômes, l'université fait mention d'un diplôme de l'ESIPE, ce qui n'est pas réglementaire puisque cette structure n'est pas une école. La maquette du parchemin n'est pas conforme.

Faiblesse de l'identité d'école de l'UFR / statut de la structure : contrairement à ce que laisse penser la communication de l'établissement, l'UFR Ingénieurs 2000 semble toujours exister et a seulement changé son nom d'usage, qui est désormais « ESIPE-MLV » (cf. l'article 1 des nouveaux statuts votés par le conseil d'administration de l'université le 28 avril 2011).

En parallèle, le CFA s'appelle lui aussi Ingénieurs 2000. L'ESIPE n'a rien d'une école d'ingénieur et ne dispose pas de moyens fléchés. Elle se repose excessivement sur le CFA et ne réussit pas à fédérer l'ensemble de ses formations. L'IMAC (sous statut étudiant), par exemple, continue à se percevoir comme une instance indépendante. Le problème n'est pas seulement un problème de nom et de statut, à titre de comparaison, d'autres universités ont su le résoudre.

Secteurs visés par les formations : l'école intervient de façon pertinente sur des niches.

En conséquence, pour l'ensemble des spécialités, la CTI a noté :

les points forts

- Équipe enseignante de très bon niveau et motivée
- Engagement des entreprises dès la conception des formations
- Université très ouverte sur la formation par apprentissage
- Excellent environnement régional
- Qualité de CFA avec 20 ans d'expérience
- Adossement recherche de très bonne qualité

et les points faibles :

- Identité encore fragile
- Absence de politique internationale propre
- Démarche qualité insuffisamment aboutie
- Nombre d'heures de formation à compléter selon les spécialités
- Démarche compétences à généraliser
- Application du processus de Bologne non abouti

avec en détails pour chaque spécialités :

Spécialités	Points forts	Points faibles / points à améliorer
Image, multimédia, audiovisuel et communication (IMAC)	<ul style="list-style-type: none">- Un soutien fort de l'Université, très concernée par le devenir professionnel de l'ensemble de ses étudiants- Appartenance à un campus prometteur- Formation originale et adaptée aux besoins des entreprises qui participent à son évolution- Bon niveau d'entrée des candidats et une sélectivité forte- Collaboration avec les autres spécialités	<ul style="list-style-type: none">- Lourdeur du concours et de son suivi- Développement de l'international insuffisant ne permettant pas à la majorité des étudiants de bénéficier d'une mobilité à l'étranger- Recrutement des CPGE faible- Faible collecte de la taxe d'apprentissage qui ne devrait pas être effectuée au niveau de la spécialité- Taux d'encadrement (20,8 étudiants par

	<ul style="list-style-type: none"> - Candidatures en augmentation (intérêt des jeunes pour ce créneau spécifique) - Moyens dédiés adéquats, pédagogie active, coopération avec la Ferme du Buisson - Cibles métiers bien identifiées sur un créneau original et un placement dans la cible - Forte cohésion de l'équipe multiculturelle en charge de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> permanent) trop élevé - Approche compétences (en particulier sur l'évaluation) insuffisante - Communication vers les entreprises insuffisante - Formation continue et VAE peu développées - Suivi des anciens de l'école insuffisant - Observatoire des métiers insuffisant - Nombre d'heures de formation trop faible (1584 vs 2000 de R&O)
Electronique et informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la formation vis-à-vis de ce secteur en adéquation avec la profession - Qualité de l'enseignement et de l'équipe enseignante - Très bon ancrage avec le laboratoire de recherche ESYCOM - Motivation du responsable de la spécialité - Contacts entre tuteurs, enseignants écoles et entreprises à continuer à développer - Fonctionnement des comités métiers - Pédagogie par projets - Démarche compétences 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de l'effectif qui tend à diminuer - Communication à accroître sur la spécialité
Génie civil	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'enseignement et de l'équipe enseignante - Motivation et l'engagement des permanents - Liens avec la recherche (veille technologique) - Pédagogie par projets - Contacts entre tuteurs, enseignants écoles et entreprises à continuer à développer - Fonctionnement des comités métiers - Démarche compétences - Intégration forte des étudiants au tissu entrepreneurial 	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement international très faible - Manque d'informations sur les activités des anciens élèves (faiblesse de l'Associations des anciens et absence d'Observatoire de l'emploi)
Informatique et géomatique	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration étroite avec l'ENSG - Pertinence de la formation vis-à-vis de ce nouveau secteur - Demande importante des entreprises - Qualité de l'enseignement - Motivation du responsable de la spécialité - Contacts entre tuteurs, enseignants écoles et entreprises à continuer à développer - Fonctionnement des comités métiers - Démarche compétences 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif à accroître - Communication à améliorer sur le métier de géomaticien pour le recrutement
Maintenance et fiabilité des processus industriels	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialité appréciée par les élèves et les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'évolution des carrières des anciens élèves très succinct - Relations internationales très peu développées
Informatique et réseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'enseignement - Motivation et l'engagement du directeur de la spécialité IR - Liens avec la recherche (veille technologique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif à accroître - Recrutement international à accroître - Manque d'informations sur les activités des anciens élèves (faiblesse de l'Associations des anciens et absence

	<ul style="list-style-type: none"> - Contacts entre tuteurs, enseignants écoles et entreprises à continuer à développer - Fonctionnement des comités métiers - Démarche compétences 	d'observation de l'emploi)
Mécanique	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'enseignement et de l'équipe enseignante - Motivation et l'engagement des permanents - Liens avec la recherche (veille technologique) - Bon suivi des carrières - Pédagogie par projets - Contacts entre tuteurs, enseignants écoles et entreprises à continuer à développer 	- Recrutement international à accroître

En conséquence, **la CTI émet un avis favorable au renouvellement, pour une durée restreinte de 2 ans** à compter du 1^{ier} septembre 2013, **de l'habilitation** de l'Université de Marne la Vallée à délivrer les titres suivants :

- Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée, spécialité « génie civil » en formation initiale sous statut d'apprenti
- Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée, spécialité « informatique et réseaux » en formation initiale sous statut d'apprenti
- Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée, spécialité « maintenance et fiabilité des processus industriels » en formation initiale sous statut d'apprenti
- Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée, spécialité « mécanique » en formation initiale sous statut d'apprenti
- Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée, spécialité « électronique et informatique » en formation initiale sous statut d'apprenti
- Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée, spécialité « informatique et géomatique » en formation initiale sous statut d'apprenti
- Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée, spécialité « image, multimédia, audiovisuel et communication » en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Cette proposition d'habilitation s'accompagne des recommandations suivantes :

- Mettre en place une véritable autonomie pour l'école qui ne se traduise pas uniquement par un changement d'intitulé mais notamment par l'établissement d'un contrat de moyens et d'objectifs en matière de personnels, de finances et de stratégies.
- Veiller à respecter scrupuleusement sur les parchemins des diplômes et dans la fiche RNCP les intitulés de diplômes tels qu'ils sont mentionnés dans l'arrêté fixant la liste des écoles habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.
- Mettre aux normes les maquettes des diplômes (dates, signatures, format...).
- Achever la mise en place d'un véritable processus de qualité.
- Améliorer le système d'attribution des ECTS et abandonner le principe de compensation.
- Disposer d'une représentation extérieure plus importante dans les conseils.
- Développer un politique à l'international qui soit propre à l'école.

- Poursuivre la démarche d'évaluation des enseignements pour être en conformité avec les exigences du processus de Bologne.
- Poursuivre et homogénéiser la démarche d'établissement des compétences notamment celles qui sont spécifiques aux spécialités.
- Accroître les durées de formation selon les recommandations de R&O.
- Mettre en place un observatoire de l'emploi rassemblant toutes les spécialités.

Le label EUR-ACE n'est pas accordé.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 12 juin 2013

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 9 juillet 2013



Le président
Philippe MASSÉ